

Editorial**Bitcoin en crise**
par Claudine Uzerche

La crise qui secoue brutalement la monnaie numérique n'est pas une surprise. Mais pour les spéculateurs, les dégâts sont importants.

Le Bitcoin est une cryptomonnaie, une monnaie virtuelle fabriquée en qualité limitée et gérée par des personnes privées depuis 2009. Ce n'est pas une simple facilité de paiement offerte par des informaticiens de pointe. Le Bitcoin est le produit d'une idéologie, celle des libertariens, qui estiment que la monnaie doit résulter du jeu de l'offre et de la demande. Ceci hors de tout contrôle de l'État et de la Banque centrale, dont les libertariens souhaitent la disparition.

Ainsi présentée, la cryptomonnaie semble séduisante par sa modernité. En fait, c'est seulement la technique qui est nouvelle car ce système monétaire n'est rien d'autre qu'une réplique de l'étalement-or. Comme tout système non-contrôlé par des autorités publiques, le Bitcoin est hautement spéculatif. Cela signifie que la valeur de cette monnaie virtuelle monte et descend selon des facteurs irrationnels. C'est d'ailleurs ce que confirme la lecture de la presse financière. Tantôt le marché est « euphorique », tantôt on observe une « aversion pour le risque » ce qui signifie tout simplement que les spéculateurs ont peur de tout perdre. Quand cette peur se transforme en panique, c'est la crise. Et comme toutes les places financières sont connectées, la crise est mondiale.

Tandis que les médias français concentrent leur attention et la nôtre sur les répercussions en France de l'affaire Epstein, le Bitcoin est dans la tourmente. Cette monnaie a perdu 20 % de sa valeur depuis le 1er janvier et les actions des sociétés liées aux crypto-monnaies sont en chute. Ainsi, la société Strategy a perdu plus de 12 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2025.

Comme à chaque crise, les gros perdants insistent pour qu'on ne vendre pas leurs titres, en jurant que la crise sera de courte durée et que ceux qui n'ont pas perdu leur sang-froid feront de gros profits. Parfois, le pari est gagné. Parfois, il est perdu. C'est un jeu pour les très gros joueurs. Si les particuliers restent trop longtemps à leur table, ils perdront tôt ou tard ce qu'ils ont misé.

Thermalisme

« Il faut absolument faire connaître la médecine thermale »

Le Gouvernement a confirmé pour 2026, le maintien des taux actuels de remboursement des cures thermales, apaisant ainsi les craintes du secteur.

Première région thermale de France, l'Occitanie était présente à la 44e édition du Salon des Thermalies, qui constitue une vitrine pour la promotion et la commercialisation de l'offre thermale française.

Président de la Fédération thermale Occitanie et maire de Lamalou-les-Bains, Guillaume Dalery présente les perspectives de la filière d'ici 2030. Parmi elles, la promotion de la médecine thermale auprès des professionnels de santé et la gestion durable de la ressource en eau.

Cette nouvelle édition des Thermalies, du 22 au 25 janvier dernier, est intervenue à l'issue d'une période d'incertitudes pour la filière thermale, liée au projet de déremboursement partiel des cures thermales. Face à cette perspective, l'ensemble des acteurs du secteur s'est mobilisé afin de rappeler le rôle essentiel du thermalisme dans la prise en charge des douleurs chroniques, des pathologies respiratoires, des affections rhumatisantes et des maladies veineuses ainsi que son poids économique dans des territoires majoritairement ruraux. Cette année, le stand Occitanie Thermale était renforcé, avec

10 stations thermales co-exposantes dont Bagnères-de-Bigorre, aux côtés des représentants de la Fédération Thermale Occitanie (FTO), de la Région Occitanie et de la toute nouvelle Agence Régionale d'Attractivité Économique et Touristique (issue de la fusion au 1er janvier 2026 de l'agence Ad'Occ et du CRTL Occitanie). A l'initiative de la FTO, 4 Offices de Tourisme participaient pour la première fois au stand collectif. On notait également la présence d'autres stations thermales d'Occitanie, à l'instar de Larzac-les-Bains, 1ère station thermale française, qui disposait de son propre stand, tout comme plusieurs établissements des groupes Valvital et Chaîne Thermale du Soleil. Que faut-il en retenir et quel est l'avenir du secteur ? Eléments de réponse avec Guillaume Dalery.

La Montagne : Les Thermalies se sont déroulées du 22 au 25 janvier à Paris. Pour les stations thermales, quel est l'intérêt de

ce salon dans un secteur hyper concurrentiel ?

Guillaume Dalery : L'objectif est de créer du flux et en ce qui nous concerne, de faire la promotion de l'Occitanie en tant que destination thermale. En Occitanie, les 28 stations thermales réparties sur l'ensemble du territoire, traitent toutes les pathologies. Parmi elles, il y a forcément une station qui répond aux attentes du curiste, qui va s'orienter en fonction de sa pathologie et de son lieu de résidence. Durant les Thermalies, le stand régional présentait la diversité de l'offre, et le site internet procède de la même chose.

D'où viennent les visiteurs du salon ?

Ce sont des curistes ou futurs curistes, essentiellement de la région parisienne, qui viennent se renseigner sur les différentes destinations possibles. Ce salon représente le plus gros événement de la filière thermale française, l'occasion d'avoir une bonne partie de l'offre sur le territoire français, tout en sachant que cela dépend de la pathologie à traiter. Il ne faut pas oublier qu'une cure, ce sont d'abord des soins médicaux qui correspondent à une prescription par un médecin. Et toutes les stations thermales, ne traitent pas toutes les pathologies.

Quel est le poids de l'activité thermale en Occitanie ?

La Région Occitanie représente 30 % de l'activité thermale française, ce qui fait d'elle la première destination thermale. En 2025, nous avons accueilli 140 567 curistes conventionnés, contre presque 500 000 curistes au niveau national.

Dans un contexte national un peu compliqué, l'Occitanie fait un peu mieux que les autres régions. Les chiffres sont relativement stables avec -0,6 % par rapport à 2024, et -1,16 % au niveau national. Je précise que les stations de montagne pèsent de façon assez importante sur l'activité thermale en Occitanie, soit 18 stations qui représentent 42 % de la fréquentation régionale.

Les curistes sont-ils fidèles à leur station thermale ?

Oui, mais on se rend compte qu'ils ont tendance à bouger un peu plus qu'avant, même s'ils choisissent forcément leur station en fonction de ses orientations. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte : la raison médicale, la desserte en train ou bus, l'environnement de la station selon que l'on recherche la montagne ou la campagne, le calme ou les animations.

La médecine thermale forme-t-elle suffisamment de médecins ?

Pas assez, à notre sens. Au sein de la Fédération thermale Occitanie, nous sommes en train de finaliser notre feuille de route à horizon 2030. Tout au long de l'année 2025, la filière a réfléchi à ce que sera le thermalisme en Occitanie dans 4 ou 5 ans. Parmi les enjeux, figure la formation des médecins thermaux. Il faut faire connaître l'activité thermale aux professionnels de santé, notamment auprès des médecins prescripteurs. Le 21 février à Lamalou-les-Bains, nous organisons à ce sujet les Rencontres régionales de la médecine thermale avec le Professeur Christian Hérisson, qui coordonne le diplôme universitaire de pratique médicale en station thermale à l'Université de Montpellier. Cette journée réunira des médecins, mais aussi des kinésithérapeutes, des infirmiers. Il faut travailler auprès de ces professionnels pour qu'ils sachent comment fonctionne la médecine thermale, comment et dans quel cadre prescrire une cure thermale.

A condition qu'il y ait suffisamment de curistes...**Aujourd'hui, quelle est la marge de manœuvre des stations « indépendantes » face aux mastodontes du thermalisme ?**

Au-delà de l'aspect médical, l'activité thermale permet actuellement de lutter contre les déserts médi-

caux. Les stations thermales sont plus attractives pour les professionnels de santé, qui viennent plus rapidement sur nos territoires. L'activité thermale représente également un enjeu économique, avec des emplois directement liés. Cette activité économique est générée par les exploitants thermaux, publics en régie communale, ou privés, faisant partie de groupes, ou pas. Après, chacun a sa stratégie. Il existe des stations thermales ne faisant pas partie d'un groupe, mais qui sont importantes et qui fonctionnent bien. En fait, tous les modèles peuvent fonctionner... à condition qu'il y ait suffisamment de curistes. Le problème n'est pas tant le mode de gestion, c'est surtout le manque de curistes, dans un secteur d'activité qui nécessite beaucoup d'investissements. Et régulièrement.

Dès l'été 2025, des projets de décrets prévoient une remise en cause du remboursement des cures thermales, notamment pour les patients de longue durée. Ce n'est pas la première fois, comment expliquer un tel acharnement ?

Effectivement, le sujet revient régulièrement. En réalité, le débat ne portait pas sur le déremboursement des cures thermales, mais pour savoir si la Sécurité sociale devait « aligner » les personnes souffrant

d'affections de longue durée, qui sont actuellement remboursés à 100 %. Ce projet s'inscrit dans un contexte où l'on cherche à faire des économies, partout où cela est possible. On en parle souvent, à mon avis par méconnaissance de l'activité thermale. D'où la nécessité de faire de la pédagogie car quand les professionnels de santé eux-mêmes connaissent mal cette activité, c'est compliqué de la défendre. Il faut expliquer que l'efficacité des cures thermales a été démontrée scientifiquement et que le service médical rendu par la médecine thermale est reconnu par l'Académie de médecine, raison pour laquelle les cures thermales sont remboursées par la Sécurité sociale. C'est un médecin qui prescrit la cure thermale, c'est un médecin thermal qui vous suit. C'est quelque chose de très encadré médicalement. Il faut faire connaître cela aux décideurs nationaux en leur expliquant que si jamais les cures étaient moins bien remboursées, les premiers perdants seraient les patients qui en partie, ne seraient plus en capacité de bénéficier de soins thermaux. Pour éviter cela, il faut absolument faire connaître la médecine thermale, continuer la recherche à ce sujet.

On aurait tendance à dire que ce sont les lobbies pharmaceutiques qui poussent au déremboursement des cures thermales. Mythe ou réalité ?

Mythe ou réalité ?

Oui ça se dit, mais je n'entrerai pas dans cette polémique. La médecine thermale ne remplace pas les médicaments, c'est en revanche une spécialité à part entière.

L'activité thermale, c'est aussi une économie locale...

Tout à fait, et c'est un élément à prendre en compte. C'est parfois le seul moteur économique des territoires ruraux, avec 70 % des stations thermales françaises qui poursuivent leur activité dans des communes de moins de 5000 habitants. C'est une économie qui crée de l'emploi non délocalisable, qui génère de l'activité. En Occitanie en 2025, cette activité représente quasiment 4 millions de nuitées, 7000 emplois directs et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires de retombées économiques. Le thermalisme est un secteur qui pèse économiquement, c'est important d'en prendre toute la mesure.

Est-ce que ce sont des métiers qui se spécialisent ?

Le thermalisme est une activité de plus en plus professionnelle, avec beaucoup de normes à respecter d'un point de vue sanitaire et technique. Les établissements thermaux sont plus contrôlés qu'un hôpital.

Cela nécessite des plateaux techniques modernes avec beaucoup d'investissements, mais aussi des équipes formées, professionnelles, parce que nous soignons des personnes malades.

La patientèle se renouvelle-t-elle ? Et selon vous, quel est l'avenir du thermalisme ?

Par définition, les cures thermales concernent plutôt un public séniors, mais la filière se diversifie en allant chercher une patientèle plus jeune et en travaillant sur la prévention. Pour une personne en activité professionnelle, c'est compliqué de dédier trois semaines à une cure thermale, d'où le développement des cures « libres » en général sur une semaine, qui de ce fait ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. D'autres stations commencent à développer le télétravail et en diversifiant l'offre, l'objectif est d'aller chercher une patientèle un peu plus jeune. Oui, je pense que le thermalisme a de l'avenir car nous parlons beaucoup de prévention, de soins complémentaires aux traitements médicamenteux, notamment pour la gestion de la douleur. Tout cela avec un produit naturel qui est l'eau thermale. Selon moi, on est tout à fait dans ce que les gens recherchent.

Florence Vergély

L'activité thermale dépend de son eau. Dans un contexte de changement climatique, la ressource est-elle menacée ?

« En effet, c'est aussi l'un des enjeux que l'on a identifiés dans notre feuille de route. Je précise que l'eau thermale n'est pas l'eau potable qui coule de notre robinet. C'est de l'eau que l'on va chercher en profondeur, provenant de précipitations de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'années, répond Guillaume Dalery. Néanmoins, nous devons gérer durablement cette eau, d'un point de vue qualitatif avec un suivi pour démontrer la stabilité de l'eau thermale. Il y a aussi l'aspect quantitatif pour ne pas trop puiser. Les exploitants thermaux font déjà beaucoup d'efforts avec le matériel qu'ils utilisent, de façon à diminuer le nombre de mètres cubes par curiste, sans altérer la qualité des soins. Aujourd'hui nous consommons moins d'eau, car le matériel a été renouvelé. C'est un point de vigilance, même s'il n'y a pas de danger immédiat sur la ressource. »

A savoir : L'eau utilisée dans un établissement thermal est soumise à des contraintes de qualité bactériologique particulièrement sévères tenant compte de la température des eaux propice au développement de micro-organisme pathogènes et de la fragilité potentielle des personnes en attente de soins. L'Agence Régionale de Santé intervient dans la procédure d'autorisation d'exploitation et le contrôle sanitaire de ce type d'eau.

« Guerre social et guerre tout court sont intimement liées »

Communiqué du collectif Interluttes 65

Samedi 14 février à la Bourse du travail à Tarbes, le collectif Interluttes 65 organise un ciné-débat autour du documentaire de Mathieu Rigouste, *Nous sommes des champs de bataille*.

Dans le monde les conflits s'intensifient, la violence explode. Le 20 janvier, El Hassen Diara est mort dans un commissariat de Paris suite à son interpellation. La presse révèle l'implication de la société française Capgemini dans la fourniture de matériel à l'ICE, l'organe de répression de l'État américain qui vient de faire deux victimes à Minneapolis. Mais la réaction de la population de Minneapolis, son organisation, sa solidarité active apportent aussi des éléments de réponse à ces évolutions répressives et mortifères. Guerre sociale et guerre tout court sont intimement liées. C'est ce dont nous voulons discuter et que nous vous invitons à venir débattre autour de ce documentaire auquel l'actualité donne un relief particulièrement vif : comment comprendre la logique de ces processus réactionnaires ? Comment pouvons-nous y répondre ? Comment les combattre en dégageant et formulant ensemble une perspective émancipatrice ?

Accueil 16h30, projection du film à 17h, débat à partir de 18h40, fin de la soirée à 20h (participation volontaire au chapeau).

Un film, « un espace rare de parole »

Le vendredi 20 février à 20h, le cinéma Le Grand Rio à Lannemezan accueillera la projection du film documentaire *Premières Lunes*, de Mélanie Mélot. La séance sera suivie d'un échange avec le public, en présence de la réalisatrice et de Charline Bouchet, doula et accompagnante en santé féminine installée dans les Hautes-Pyrénées. *Premières Lunes* explore un passage universel et pourtant encore tabou : les premières règles. À travers des portraits tournés au Rwanda, au Sénégal, au Québec, à La Réunion et en France, le film met en lumière la diversité des vécus autour de ce moment charnière, les tabous et les silences transmis de génération en génération, les rituels, les peurs, les célébrations, la relation mère fille et la manière dont chaque culture façonne le rapport au corps féminin. Ce documentaire à la fois intime, politique et profondément humain, ouvre un espace rare de parole, de transmission et de réflexion autour de la cyclicité, du corps et de l'héritage féminin.